

# CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDE EUROPE A EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum  
de placement  
recommandée :

5 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3	4*	5	6	7
---	---	---	----	---	---	---

LU0099161993

Reporting mensuel - 28/02/2023

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

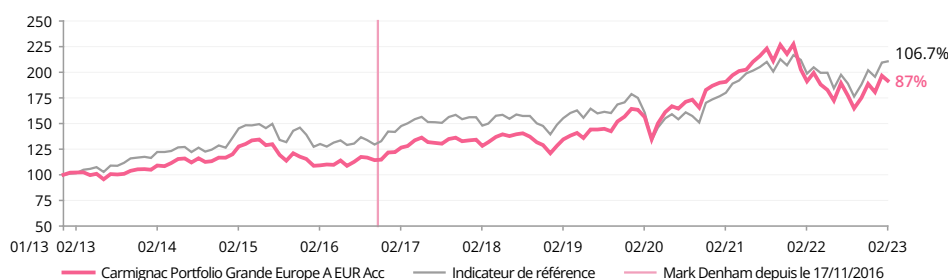
Fonds actions axé sur la sélection de valeurs européennes. Le processus d'investissement s'appuie sur une approche fondamentale bottom-up. La sélection de titres consiste avant tout à identifier et à évaluer les entreprises qui présentent des perspectives de croissance attractives à long terme grâce à une rentabilité évaluée élevée et durable, idéalement combinée à des réinvestissements organiques ou externes. Le Fonds investit ensuite dans les titres offrant des rapports rendement/risque asymétriques optimaux. Le Fonds vise à surperformer son indicateur de référence sur cinq ans et à générer une croissance du capital en mettant en œuvre une approche d'investissement socialement responsable formalisée par un objectif d'investissement durable.

Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion

## PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Les rendements nets sont obtenus après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge.

### EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



### PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 28/02/2023 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)					Performances annualisées (%)				
	Depuis le 30/12/2022	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le 17/11/2016
A EUR Acc	6.9	0.8	-1.2	23.4	45.9	87.0	7.3	7.8	6.5	8.5
Indicateur de référence	8.7	1.9	4.4	31.3	37.7	106.7	9.5	6.6	7.5	7.6
Moyenne de la catégorie	8.3	1.5	-0.8	24.7	37.4	105.4	7.6	6.6	7.5	—
Classement (quartile)	4	4	3	2	2	3	2	2	3	—

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

### STATISTIQUES (%)

	1 an	3 ans
Volatilité du fonds	23.3	21.5
Volatilité du benchmark	19.3	20.6
Ratio de Sharpe	-0.1	0.4
Bêta	1.1	1.0
Alpha	-0.2	-0.0

Calcul : pas hebdomadaire

### VAR

VaR du Fonds	14.7%
VaR de l'indicateur	13.1%

### CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	1.1%
Derivés actions	-0.2%
<b>Total</b>	<b>0.9%</b>

Performances brutes mensuelles



M. Denham

## CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	98.5%
Taux d'exposition nette actions	98.5%
Nombre d'actions	35
Active Share	84.8%

## PROFIL

**Classification SFDR :** Article 9  
**Domicile :** Luxembourg  
**Affectation des résultats :** Capitalisation  
**Type de fonds :** UCITS  
**Forme juridique :** SICAV  
**Nom de la SICAV :** Carmignac Portfolio  
**Fin de l'exercice fiscal :** 31/12  
**Souscription/Rachat :** Jour ouvrable  
**Heure limite de passation d'ordres :** avant 18:00 heures (CET/CEST)  
**Date de lancement du Fonds :** 30/06/1999  
**Date de la 1ère VL :** 01/07/1999  
**Devise de cotation :** EUR  
**Actifs sous gestion du Fonds :** 696M€ / 738M\$<sup>(1)</sup>  
**Encours de la part :** 281M€  
**VL :** 284.06€  
**Catégorie Morningstar™ :** Europe Large-Cap Growth Equity

### GÉRANT(S) DU FONDS

Mark Denham depuis le 17/11/2016

### INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

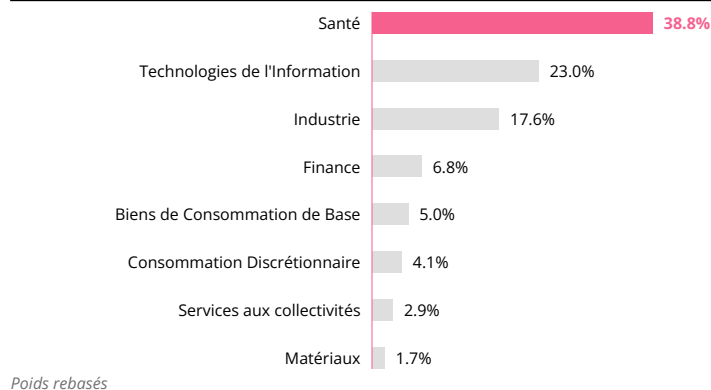
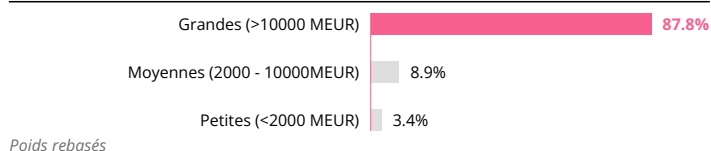
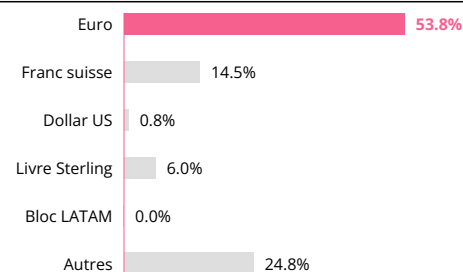
Stoxx 600 (Dividendes nets réinvestis).

### AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie ..... 0%  
 Minimum % d'investissements durables ..... 80%  
 Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

**CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDE EUROPE A EUR ACC****ALLOCATION D'ACTIFS**

<b>Actions</b>	<b>98.5%</b>
<b>Pays développés</b>	<b>98.5%</b>
Allemagne	15.1%
Belgique	3.4%
Danemark	18.3%
Espagne	3.3%
France	20.4%
Irlande	3.1%
Pays-Bas	7.5%
Royaume-Uni	6.1%
Suède	6.7%
Suisse	14.6%
<b>Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés</b>	<b>1.5%</b>

**RÉPARTITION SECTORIELLE***Poids rebasés***RÉPARTITION PAR CAPITALISATION***Poids rebasés***EXPOSITION NETTE PAR DEVISE****PRINCIPALES POSITIONS**

Nom	Pays	Secteur	%
NOVO NORDISK AS	Danemark	Santé	8.0%
SAP SE	Allemagne	Technologies de l'Information	6.4%
LONZA GROUP AG	Suisse	Santé	6.0%
L'OREAL SA	France	Biens de Consommation de Base	4.9%
SCHNEIDER ELECTRIC SA	France	Industrie	4.8%
ASML HOLDINGS	Pays-Bas	Technologies de l'Information	4.6%
ALCON	Suisse	Santé	4.3%
ASSA ABLOY	Suède	Industrie	4.2%
PUMA	Allemagne	Consommation Discrétionnaire	4.0%
ARGENX SE	Belgique	Santé	3.4%
<b>Total</b>			<b>50.7%</b>

## DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 9 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements en vue d'atteindre l'objectif d'investissement durable sont les suivants :

- 80% au moins des actifs nets du Compartiment sont consacrés à des investissements durables véritablement alignés sur l'un des 9 (sur un total de 17) Objectifs de développement durable des Nations unies;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 10% et 30%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- L'univers d'investissement composé d'actions est activement réduit d'au moins 20%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs;
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 50% à celles de l'indicateur de référence.

### COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	35
Nombre d'émetteurs notés	35
Taux de couverture	100.0%

Source: Carmignac

### NOTE ESG

Carmignac Portfolio Grande Europe A EUR Acc	AA
Indicateur de référence*	AAA

Source: MSCI ESG

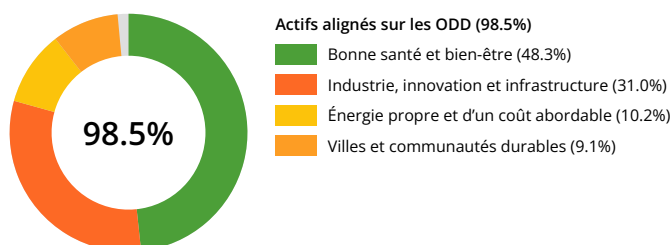


01/2019



01/2020

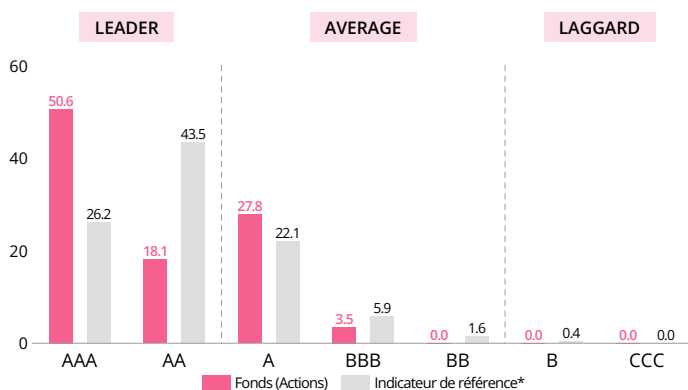
### ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



### Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

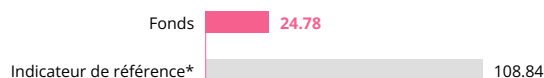
Notre cadre d'analyse exclusif appréhende les activités des entreprises sous l'angle de 9 des 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qu'il considère comme « investissables » (ce qui signifie que les entreprises sont en mesure de contribuer à la réalisation de ces objectifs par le biais de leurs produits et services). Pour être considérée comme alignée sur les ODD au regard de notre Cadre, une entreprise doit tirer au moins 50% de ses revenus ou consacrer au moins 50% de ses dépenses d'investissement à des activités qui contribuent positivement à au moins un des neuf ODD. Dès qu'une société dépasse ce seuil de 50%, nous considérons que l'intégralité de l'exposition économique du Compartiment est « alignée » lorsque nous déterminons l'alignement global de celui-ci. Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

### NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 100%

### INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: S&P Trucost, 28/02/2023. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

### TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
NOVO NORDISK AS	8.0%	AAA
LONZA GROUP AG	6.0%	AAA
LOREAL SA	4.9%	AAA
PUMA SE	4.0%	AAA
AMADEUS IT GROUP SA	3.3%	AAA

Source: MSCI ESG

### TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

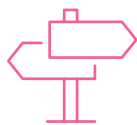
Nom	Pondération	Note ESG
NOVO NORDISK AS	5.8%	AAA
LONZA GROUP AG	5.6%	AAA
SAP SE	5.3%	AAA
LOREAL SA	4.0%	AAA
PUMA SE	4.0%	AAA

Source: MSCI ESG

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à S&P Trucost. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

## ANALYSE DE GESTION



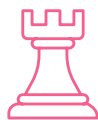
## ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

En février, les marchés d'actions européens ont gagné du terrain, mais ont ralenti leur tendance positive depuis le début de l'année. Les statistiques économiques semblent décaler l'arrivée d'une récession à mesure que l'inflation s'accélère. Bien que ces prévisions fassent peser une certaine pression sur les banques centrales – qui continuent de maintenir un ton offensif –, elles produisent un impact négatif sur les marchés d'actions, dont la principale préoccupation consiste maintenant à durcir les conditions de crédit plus longtemps que prévu. En moins d'un mois, le « balancier du thème de l'inflation » est passé d'un scénario d'atterrissage en douceur et d'une désinflation importante à une meilleure croissance et à une inflation obstinément élevée. Alors que les inquiétudes liées à un événement perturbateur qui marquerait le début de la guerre en Ukraine (un an après) se sont apaisées sans qu'aucun événement majeur ne se soit produit, les prétendus pourparlers militaires entre la Russie et la Chine ont contribué à la volatilité, notamment du fait du regain de frictions avec les États-Unis à la suite de l'incident du ballon chinois. Néanmoins, la réouverture de la Chine, le soutien budgétaire au niveau local et le Green Deal Industrial Plan – l'engagement européen en réponse à la loi américaine sur la réduction de l'inflation – restent des facteurs favorables pour les entreprises européennes.



## COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

Le Fonds a clôturé le mois de février dans le vert, mais a sous-performé son indicateur de référence. La plupart des secteurs ont enregistré des performances positives sur la période, à l'exception de la technologie et des biens de consommation cycliques ; ASML et Adyen ont tous deux progressé la semaine dernière, ainsi que Puma et L'Oréal, entre autres. Les résultats décevants d'Adyen nous ont permis de réduire notre exposition à la société. Contrairement à ses concurrents, la société a laissé entrevoir de nouvelles hausses des investissements et de la base de coûts en 2023, ce qui nous a fait perdre confiance à court terme. L'accès de faiblesse de L'Oréal est dû à la lecture des récentes déclarations commerciales de ses concurrents. À l'inverse, dans un environnement de marché généralement positif, il convient de souligner la vigueur du Fonds au sein du secteur de la santé. Plus précisément, grâce à la sélection de titres, ce secteur – qui est le plus exposé à l'heure actuelle – a le plus contribué à la performance sur la période. En février, Lonza, Novo Nordisk, Merus, Zealand Pharma et Straumann ont figuré parmi les dix meilleurs contributeurs à la performance du Fonds.



## PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Depuis le début de l'année, la région européenne a créé de la valeur grâce à des perspectives positives plus générales, mais, dans la mesure où l'inflation s'avère plus élevée que prévu, le sentiment des investisseurs reste incertain. Pour le moment, les secteurs les plus performants sont ceux qui sont les plus sensibles au cycle économique. C'est la raison pour laquelle, bien que prudents, nous ne sommes pas totalement en phase avec cette partie du marché qui s'inquiète des niveaux globaux atteints par les actions européennes. Même si la relative vigueur de l'Europe va inévitablement subir certains replis (pause), le long terme semble toujours encourageant, surtout pour les entreprises qui possèdent des caractéristiques fondamentales leur permettant de résister aux périodes d'incertitude et qui ont perdu une valeur significative l'année dernière en raison d'un environnement défavorable. En effet, ce type de valeurs – celles que nous sélectionnons pour notre stratégie – tendent à afficher des marges plus résilientes, une plus grande visibilité, des bilans plus sains, etc., en plus des caractéristiques de croissance que nous recherchons. À mesure que la saison des annonces de résultats progresse avec, en moyenne, des chiffres corrects, mais des perspectives naturellement prudentes, nous sommes confiants dans notre allocation actuelle (un portefeuille plus équilibré).

## GLOSSAIRE

**Active share** : L'active share d'un portefeuille mesure la différence de composition entre le Fonds et son indicateur de référence. Un active share proche de 100% indique qu'un Fonds a peu de positions identiques à son indicateur de référence et donc traduit une gestion active du portefeuille.

**Alpha** : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

**Approche bottom-up** : Investissement bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

**Bêta** : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

**FCP** : Fonds Commun de Placement.

**Gestion Active** : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion. Voir également Gestion Passive.

**Pondération active** : Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence.

**Rating** : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation). Le rating est publié par les agences de notation et offre à l'investisseur une information fiable sur le profil de risque attaché à une créance.

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**SICAV** : Société d'Investissement à Capital Variable

**Taux d'investissement / taux d'exposition nette** : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**VaR** : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

## DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

**Alignement à la Taxonomie** : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : [https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business\\_economy\\_euro/banking\\_and\\_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf)

**Calcul du score ESG** : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

**Catégorie 1** : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

**Catégorie 2** : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

**Catégorie 3** : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

**Classification SFDR** : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

**ESG** : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

**Investissements durables** : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

**Méthodologie S&P Trucost** : Trucost utilise les données fournies par l'entreprise lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, Trucost utilise leur modèle propriétaire EEO. Ce modèle estime les émissions carbone en termes de répartition du chiffre d'affaires de l'entreprise. Pour en savoir plus : [www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf](http://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf).

Bien que S&P Trucost rende compte des émissions de catégorie 3, ces données ne sont ni normalisées ni considérées comme suffisamment fiables pour être utilisées dans les rapports. Par conséquent, nous avons choisi de ne pas les inclure dans nos calculs d'émissions au niveau du portefeuille. Pour calculer l'empreinte carbone d'un fonds, les intensités carbonées des entreprises (tonnes équivalents-CO<sub>2</sub> / chiffre d'affaires USD Million) sont additionnées et pondérées en fonction du poids de chaque entreprise au sein du portefeuille (normalisé sur l'ensemble des valeurs pour lesquelles l'information n'est pas encore disponible).

**Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI)** : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

## CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	SEDOL	CUSIP	WKN	Frais de gestion	Frais courants <sup>(1)</sup>	Commission de surperformance	Frais d'entrée maximum <sup>(2)</sup>	Minimum de souscription initiale <sup>(3)</sup>	Performance sur un an (%)				
												28.02.22-28.02.23	26.02.21-28.02.22	28.02.20-26.02.21	28.02.19-28.02.20	28.02.18-28.02.19
A EUR Acc	01/07/1999	CAREURC LX	LU0099161993	B03NLZ7	L1455N104	A0DKM6	1.5%	1.8%	Oui	4%	—	-1.2	4.0	20.1	16.4	1.5
A EUR Ydis	19/07/2012	CARGEDE LX	LU0807689152	BH899D3	L15069120	A1J2SC	1.5%	1.8%	Oui	4%	—	-1.2	4.0	19.5	16.0	1.6
A CHF Acc Hdg	19/07/2012	CARGACH LX	LU0807688931	BH899B1	L15069104	A1J2SA	1.5%	1.79%	Oui	4%	—	-1.9	3.6	19.7	15.9	1.1
A USD Acc Hdg	19/07/2012	CARGEAU LX	LU0807689079	BH899C2	L15069112	A1J2SB	1.5%	1.79%	Oui	4%	—	2.0	5.1	21.7	18.6	4.1
F EUR Acc	15/11/2013	CARGEFE LX	LU0992628858	BGP6T74	L15069153	A1W945	0.85%	1.14%	Oui	4%	—	-0.6	4.7	20.1	17.0	1.5
F EUR Ydis	20/03/2020	CAGEFEY LX	LU2139905785				0.85%	1.15%	Oui	4%	—	-0.6	4.7	—	—	—

Frais de gestion variable : 20% de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. (1) Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre et ne comprennent pas les commissions de performance et les frais de transactions. (2) Frais de souscription acquis aux distributeurs. Aucun frais de rachat. (3) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

## PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

**ACTION** : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

## INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 28/02/2023. **Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.fr/fr\\_FR/article-page/informations-reglementaires-3862](https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862) En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.ch/fr\\_CH/article-page/informations-reglementaires-1789](https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1

Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg

B67549

**COMMUNICATION PUBLICITAIRE** - Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement.